

Commentaire sur le «papier de positionnement» de santésuisse sur l'assurance de qualité

Le 9 janvier 2006, santésuisse a publié un «papier de positionnement» sur l'assurance de qualité dans le système de santé. Nous manifestons notre accord avec les déclarations de fond concernant l'assurance de qualité. Elles couvrent en effet largement les exigences et objectifs déjà formulés par la SSMG. Nous récusons cependant avec force l'affirmation selon laquelle les médecins, respectivement leurs associations, n'auraient jusqu'à présent

proposé ni un concept de qualité ni un programme de qualité. Nous prenons également connaissance avec le plus grand étonnement que santésuisse veut nous interdire, à nous prestataires de soins, de faire valoir les suppléments de coûts qui résultent de l'accomplissement de l'assurance de qualité contractuelle. Cela est d'autant plus étonnant que les caisses maladie s'arrogent le droit de financer leurs propres dépenses (publicité,

lobbying, assurance de qualité interne?) avec l'argent des primes.

Avec de telles revendications, nous sommes encore très loin de la possibilité d'un dialogue fructueux et d'une collaboration efficiente.

*Au nom du comité de la SSMG:
Rolf Naegeli*

santésuisse ignore de manière inconsidérée les efforts des médecins de premier recours en matière d'assurance de qualité

Communiqué de presse de la SSMG du 19. janvier 2006

La Société Suisse de Médecine Générale (SSMG) a pris connaissance avec le plus grand étonnement du «papier de positionnement» de santésuisse sur le thème de l'assurance de qualité¹, où l'association faitière des caisses maladie déplore le manque de concept et de programme pour l'assurance de qualité et met ainsi en particulier au pilori les «médecins libres praticiens» et leurs associations.

L'affirmation de santésuisse est absolument fautive; elle témoigne d'une ignorance vraie ou feinte et est un véritable affront pour tous les médecins de premier recours qui s'efforcent continuellement de porter la qualité de leur travail à son plus haut niveau et sont prêts, pour atteindre ce but, à consacrer, à leurs pro-

pres frais, en moyenne au moins 10 jours de travail par année en travaux de formation continue. santésuisse ignore également ou feint d'ignorer que de plus en plus de médecins de premier recours unissent leurs efforts sous la forme de cercles de qualité, où ils échangent et accroissent leurs connaissances en commun, pour le bien des patients. De plus, depuis des années, les médecins de premier recours participent sans réticence à des contrôles internes et externes de qualité dans les domaines du laboratoire, de la radioprotection et de la radiologie.

La SSMG soutient les efforts pour l'encouragement et l'amélioration de la qualité dans les cabinets médicaux depuis des années, comme récemment à la «session annuelle du Bürgenstock» en mai 2005 où les participants ont élaboré un «document de consensus sur le développement

de la qualité en médecine de premier recours», qui est depuis lors mis en pratique dans la plupart des cabinets de médecins de premier recours.

La SSMG regrette le manque de professionnalisme de ce «papier de positionnement» et l'ignorance inconsidérée avec laquelle santésuisse met en jeu et même sape les premiers pas d'une collaboration constructive entre les prestataires de soins et les caisses maladie.

Voilà une raison de plus pour la SSMG de donner, à l'occasion de la manifestation du 1^{er} avril 2006, le signal que les temps où l'on pouvait traiter sans égard les médecins de premier recours sont révolus.

Pour toute information:
Dr Hansueli Späth
Président SSMG
hu.spaeth@ssmg.ch

¹ <http://www.santesuisse.ch/fr/> –
«Politique et droit» > Prise de position >
Assurance qualité